



PROPOSITIONS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR LA RECONSTRUCTION ET L'AVENIR DES SECTEURS INCENDIES

Version du 25 novembre 2025

aude.chambre-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUDE

PREAMBULE

Le département de l'Aude a subi au cours de l'été 2025 une **succession d'incendies dévastateurs** totalisant près de 19 000 ha de surfaces brûlées. Par son ampleur exceptionnelle, le **feu de Ribaute**, a suscité des réactions politiques nombreuses et rapides avec les visites du 1er Ministre, de la Ministre de l'Agriculture, de la Présidente de la Région et de la Présidente du Département.

Le préjudice pour l'agriculture est colossal : destruction des récoltes par brûlage, perte de cheptel et de ruchers, altération des vendanges par les fumées, matériels et clôtures brûlés, hangars et véhicules détruits, impacts en cascade sur les structures coopératives, sans oublier le préjudice moral. En réponse, des **mesures exceptionnelles** ont été prises en urgence, avec la mise en place par l'Etat d'un **fond inédit de 8 M€** dédié au feu de Ribaute. L'association des agriculteurs sinistrés a été réactivée et un élan de solidarité rapide s'est organisé. Ce drame intervient dans un contexte déjà fortement fragilisé par les difficultés économiques et climatiques qui affectent le monde agricole.

Au-delà de cette gestion de crise, le Premier Ministre a appelé à faire des Corbières **un laboratoire de solutions d'adaptation au changement climatique**. Le département de l'Aude et la Région ont fait l'annonce d'un **plan d'habitabilité et de résilience de 20 millions d'euros** avec des premières actions. Plusieurs acteurs appellent à une réflexion globale de reconstruction post-incendies, intégrant l'ensemble des enjeux et coordonnant les initiatives.

Une **mission d'appui au Préfet de l'Aude** a été confiée en ce sens par le Ministre au CGAER et à l'IGEDD pour **l'élaboration d'un plan de résilience** avec l'identification de solutions qui permettront de penser **l'aménagement futur du territoire** des Corbières sur l'ensemble des volets concernés (urbanisme, agriculture, forêt, prévention des risques, environnement). Il doit préciser les actions à mettre en œuvre, ainsi que leur calendrier et les besoins de financement associés. Les conclusions sont attendues pour la fin de l'année.

Afin de contribuer à ces réflexions, la présente note vise à transmettre à la mission d'expertise, aux services de l'Etat, collectivités et partenaires **les propositions de la Chambre d'Agriculture** à date **pour la reconstruction et l'avenir** des territoires impactés par les incendies de l'été 2025 et les territoires environnants.

Cette note se nourrit de plusieurs sources : réunions sur le terrain, table ronde des éleveurs pastoraux, échanges entre acteurs, dynamiques et projets déjà en cours (projets AARC, actions DFCI, SUDOE, etc.) ainsi que des recommandations face aux risques climatiques réalisées dans le cadre du projet PYRENEES4CLIMA. Il s'agira de la partager et de l'enrichir avec l'ensemble des partenaires territoriaux et des structures du monde agricole.

La Chambre d'Agriculture souhaite s'inscrire dans un plan d'ensemble, associant largement les parties prenantes et **propose sa contribution sur la coordination du volet agricole**, afin de mutualiser les efforts, croiser les expertises et garantir l'efficacité et la mise en œuvre opérationnelle des actions.

NOTRE VISION



L'agriculture des Corbières, a su, depuis des siècles, s'adapter à des **conditions singulières et exigeantes** : sécheresses, faibles précipitations, pluies extrêmes, vents, pente, sols maigres. Par ses pratiques culturales et pastorales, elle a façonné génération après génération les paysages, générant une **mosaïque de milieux favorables à la biodiversité** et offrant par son cloisonnement **une protection de nos massifs forestiers et des secteurs habités contre les incendies**.

Les conséquences violentes du **changement climatique couplées aux difficultés économiques et au déclin rural fragilisent ce rôle protecteur**, en accentuant la déprise agricole et en augmentant la charge en combustible tout en réduisant nos capacités de réponses locales.

Face aux crises actuelles, **l'agriculture ne reste pas sans solution** : les acteurs agricoles sont forces de proposition, des modèles sont à reconstruire, et elle a pour cela besoin de conditions favorables pour réussir ces mutations.

Par cette capacité d'adaptation et de valorisation des handicaps naturels, nous sommes convaincus que **l'agriculture constitue le dernier rempart face à l'augmentation des risques et au déclin socioéconomique des territoires**. Elle doit être **un levier essentiel de la reconstruction et des stratégies de prévention des grands feux**, en tant qu'outil de gestion de l'espace, en complémentarité avec les autres usages (forêts, chasse, tourisme, etc.).

Dans les réflexions en cours, il nous paraît essentiel de garder en ligne de mire son **rôle premier de production de biens alimentaires et de produits issus de savoir-faire**. C'est cette fonction primaire, qui donne du sens et de la valeur aux hommes et femmes qui la pratiquent. Il serait irresponsable d'imaginer un modèle fondé uniquement sur l'entretien des paysages, dont le coût serait intégralement supporté par le secteur public.

Un fil conducteur doit donc guider les réflexions :

RETROUVER DE LA RENTABILITE constitue le gage du maintien de l'activité agricole, des aménités qu'elle génère et de la vie dans les villages.

Il s'agit d'articuler, et non d'opposer, **la fonction de production de biens alimentaires et sa fonction vertueuse de gestion des territoires et de production de services pour la société**, à travers la recherche d'un équilibre.

UNE AMBITION ET UN PROJET AGRICOLE POUR LA RECONSTRUCTION ET L'AVENIR DES CORBIERES

Compte tenu du rôle majeur de l'agriculture dans la prévention des incendies, l'aménagement du territoire et la vitalité rurale, il est nécessaire de porter **une ambition collective et un projet agricole structurant** intégré au plan global de reconstruction. Ce projet doit être en **capacité d'enrayer le déclin** des surfaces cultivées ou pâturées et des actifs agricoles, en proposant de **nouvelles modalités de valorisation de l'espace et de renouvellement des générations**. Il devra s'appuyer sur des modèles soutenable tant sur le plan économique, qu'environnemental, climatique et social.

Pour atteindre cette finalité, notre proposition s'articule autour de 2 entrées indissociables :

- **Le cœur de ce projet agricole**, qui vise autour de 2 axes à (1) développer un modèle de polyculture méditerranéenne durable, garant d'un paysage en mosaïque et (2) positionner les Corbières comme un territoire attractif pour l'installation
- **Les 5 leviers indispensables** à sa mise en œuvre que sont (A) la gestion de l'eau, (B) la reconnaissance et la rémunération des aménités de l'agriculture, (C) le foncier, (D) l'adaptation des cadres, et (E) les nouvelles formes d'organisation collective

LE CŒUR DU PROJET AGRICOLE DE RECONSTRUCTION ET DE RÉSILIENCE...



1. Développer un modèle de polyculture méditerranéenne durable, garant d'un paysage en mosaïque, avec :

La vigne comme clé de voute

Un pastoralisme organisé comme reconquête du territoire

La diversification comme atout de résilience

L'agro-environnement et la qualité comme fil conducteur et support de valorisation



2. Positionner les Corbières comme un territoire attractif pour l'installation agricole

... ET SES INDISPENSABLES



A. Mieux valoriser et mobiliser l'eau grâce à de nouvelles approches



B. Reconnaître et rémunérer le rôle environnemental, socio-économique et protecteur de l'agriculture

C. Mener une politique foncière ambitieuse pour traduire le projet global



D. Adapter les cadres aux spécificités méditerranéennes et à l'expérimentation

E. Renforcer l'organisation collective pour la gestion préventive des incendies



NOS PROPOSITIONS

Chaque partie du projet sont déclinées ci-après en propositions.

➔ LE CŒUR DU PROJET AGRICOLE

1. Développer un modèle de polyculture méditerranéenne durable et rentable, garant d'un paysage en mosaïque ...

La priorité doit être donnée à la **structuration de paysages en mosaïque** jouant un **rôle de prévention contre les incendies** par le cloisonnement des espaces forestiers et la diminution de la masse combustible, en particulier dans les zones à risque. Cette mosaïque paysagère doit se matérialiser par le **maintien et le renforcement de zones agricoles coupe-feux, véritables pare feux productifs**, à travers la recomposition de l'assolement majoritaire actuel « Vignes-friches » vers la **consolidation d'un système de polyculture méditerranéenne extensif** associant, « Vignes – Pastoralisme – Diversification – Gestion des milieux interstitiels et arborés ». Cette transition devra permettre d'augmenter la part du territoire gérée par l'agriculture, de limiter l'expansion des friches, d'accompagner la restructuration en cours du vignoble et sa diminution tendancielle, de valoriser les synergies agronomiques inter filières, et de réduire la vulnérabilité des exploitations face aux aléas.

... Avec :

La vigne comme clé de voute

La vigne est la **production phare des Corbières**, indissociable de l'identité du territoire et de ses appellations. Aucune autre culture ne présente une telle adéquation avec la géologie, le terroir et le climat des Corbières, de surcroît sans accès à l'eau. De plus, **la vigne constitue le meilleur «coupe-feu » agricole**, grâce à son feuillage vert turgescents et sa faible inflammabilité. Première économie locale, elle subit actuellement une crise multifactorielle (climat, marché, ...) qui impose une **adaptation structurelle de la filière** : adaptation des vignobles au changement climatique, réduction des surfaces, modifications des pratiques et des encépagements, segmentation vers des débouchés rémunérateurs, etc. Cette dynamique de filière est déjà engagée et doit être accompagnée. La **viticulture dispose pour cela d'atouts majeurs** : un secteur organisé, un maillage dense de caves de vinification, et des produits qualitatifs pour lesquels des marchés sont présents. Elle doit réussir sa mutation et s'intégrer comme pilier d'un système agricole méditerranéen diversifié.

Nos propositions :

- ✓ **Soutenir la mise en œuvre de la stratégie globale d'adaptation et de résilience de la filière de l'est viticole audois**, reconnu comme Aire Agricole de Résilience Climatique et Territoire viticole pilote dans le contrat de filière
- ✓ **Expérimenter et déployer du matériel végétal (cépages et porte-greffes) adapté aux conditions de stress hydrique** et à l'environnement : moyens dédiés à l'expérimentation, organisation de la collecte de références, mobilisation d'un réseau de parcelles vigneronnes, intégration des nouveaux cépages dans les cahiers des charges et dispositifs d'aide, prise en charge du surcout des plants du porte greffe ;

- ✓ **Encourager des stratégies d'encépagement visant une meilleure adaptation des cépages et porte-greffe aux terroirs et aux marchés**, et retours à des pratiques agronomiques respectueuses du cycle du végétal pour augmenter la longévité du vignoble en zone sèche
- ✓ **Soutenir les stratégies d'amendement organique dans les sols viticoles** : couverts, compost de déchet vert et de rémanents forestiers, production locale de biochar
- ✓ **Renforcer le positionnement stratégique des vignes** dans les zones les plus à risque avec notamment l'anticipation des arrachages futur
- ✓ **Accompagner de la restructuration de l'outil coopératif**, et des stratégies de segmentation et de valorisation des vins

Un pastoralisme organisé comme reconquête du territoire

Historiquement omniprésent sur le massif des Corbières, le **pastoralisme** a atteint son apogée au XIX^e siècle avant de décliner après-guerre. Cette déprise a favorisé **l'embroussaillage et la fermeture des milieux**, avec des impacts négatifs sur la biodiversité et sur la prévention des incendies. Les **feux récents ont mis en lumière cet héritage** et les difficultés rencontrées par les éleveurs encore en activité.

Une **table ronde post incendie a permis de recueillir leurs propositions** pour relancer le pastoralisme dans nos secteurs méditerranéens. Tous s'accordent sur le **rôle primordial du pastoralisme** dans la prévention des incendies et la valorisation des espaces (friches, cultures, milieux naturels et forestiers). Mais cette relance n'est pas simple au regard du morcellement foncier, des difficultés de partage de l'espace, de la sécheresse et du manque d'eau et des conditions d'exercice de métier difficile en secteur sec. Les éleveurs appellent à **une vision pragmatique**, des mesures concrètes et une action collective pour soutenir les exploitations existantes et organiser les conditions d'un redéploiement pastoral pérenne, inscrits dans les stratégies de gestion du territoire.

Nos propositions :

- ✓ **Développer l'élevage extensif sur les zones stratégiques** à travers des systèmes complémentaires (sédentaires, diversification viticoles, transhumance hivernale)
- ✓ **Accompagner la mise en place de modèles pastoraux collectifs** (groupements pastoraux, garde mutualisée, coopération entre bergers et éleveurs etc.)
- ✓ **Sensibiliser les maires et travailler en priorité avec les communes** qui apparaissent comme des échelons centraux et indispensables pour l'accompagnement des projets
- ✓ **Structurer et sécuriser l'accès au foncier pour tous les modèles** avec la mobilisation des outils fonciers de la loi Montagne (AFP notamment) et faciliter l'accès au foncier public
- ✓ **Sécuriser impérativement la ressource en eau** pour l'abreuvement
- ✓ **Améliorer les infrastructures pastorales et les conditions d'exercice du métier** : réhabilitation et création de pistes d'accès aux exploitations, aménagements pérennes (clôtures, parcs, logements, équipements)
- ✓ **Mieux valoriser la ressource pastorale et la diversité des milieux** (sous-bois, garrigues, friches, zones cultivées) : accompagnement des ouvertures de milieux (mécanique ou brulage), troupeaux multi-espèces, sécurisation de circuits de pâturage,

adaptation climatique dont semences adaptées à la sécheresse

- ✓ **Valoriser le pastoralisme et ses produits**
- ✓ **Développer le pâturage en forêt** : mise en place d'une coopération avec ONF, et les autres acteurs forestiers
- ✓ **Réorienter certaines terres arables** à faible potentiel en prairies ou parcours
- ✓ **Développer les complémentarités culture-élevage et notamment du pâturage en cultures pérennes** : implantation de couverts pâturables et mise en place de partenariats éleveurs –viti/arbo, levée des freins réglementaires et PAC, valorisation des co bénéfices de la pratique (lien AARC Agro pastoralisme)

NB : le détail des propositions des éleveurs sont compilées dans la contribution des éleveurs pastoraux réalisée à l'issue de la table ronde du 8 octobre 2025 à Fabrezan

La diversification comme atout de résilience

La diversification est l'un des leviers mobilisés par les vignerons en période de crise, pour sécuriser leur revenu et de répartir les risques face à la multiplicité des aléas. Dans les Corbières, elle s'est traduite par le **développement de l'agritourisme** depuis plusieurs dizaines d'années, et plus récemment par des **initiatives qui restent encore limitées** : arboriculture (oliviers, pistachiers, amandiers, etc.), plantes aromatiques, cultures annuelles interstitielles, ateliers d'élevage. La réduction des surfaces viticoles remet cette question au centre des débats. Dans un contexte pédoclimatique contraint et avec un accès à l'eau très restreint, **la diversification exige une approche réfléchie et structurée** : définition de modèles économiques, essais techniques, organisation de l'exploitation, solutions de transformation et débouchés adaptés. Plusieurs démarches expérimentales sont en cours (pistache, chanvre, etc.), mais il ne s'agit pas de trouver une solution unique ou miracle. L'enjeu est de combiner un **panel d'opportunités valorisant la qualité des productions et des savoir-faire**, sur des marchés souvent de niche. Dans le contexte Corbières, notre approche encourage à travailler la diversification sous **deux angles complémentaires** : diversification des activités et diversification des productions ;

Nos propositions :

En matière de diversification des activités :

- ✓ **Accompagnement de l'agritourisme** : communication, structuration de l'offre, reconquête des marchés, valorisation du fort patrimoine naturel/biodiversité et culturel (lien à la démarche UNESCO) ;
- ✓ **Proposition par les agriculteurs de prestations d'entretien et gestion sylvicole** : éco pastoralisme, prestations pour l'entretien des OLD pour les propriétaires, petit bucheronnage, éclaircissage forestier en lien avec l'ONF
- ✓ **Accompagnement des projets d'énergies renouvelables collectifs**, associant monde agricole et collectivité, générant des retombées économiques locales et partagées

En matière de diversification des productions :

- ✓ **Recherche et structuration collective d'opportunités de débouchés pour les productions en sec** : Pistaches, Amandes en sec, Caroube, petits élevages, autres productions de niche à valeur ajoutée
- ✓ **Analyse technico économique des potentiels d'implantation de Céréales et fourrages en sec** (chanvre pour la graine, blé ancien, orge brassicole), en agriculture biologique

(en lien avec le projet FANTASCIC)

- ✓ **Valorisation de l'eau**, quand elle est présente et disponible

L'agro-environnement et la qualité comme fil conducteur et support de valorisation

L'agriculture des Corbières repose sur des **modèles cultureux et pastoraux dits extensifs** conciliant production et préservation des milieux. Ce territoire, riche en biodiversité, bénéficie d'un **engagement ancien dans les démarches agro-environnementales** (MAEC) et d'un fort **essor de l'agriculture biologique**. Ces pratiques renforcent les synergies avec la nature et contribuent à maintenir des espaces ouverts, essentiels à la biodiversité. Les Corbières disposent par ailleurs d'un **potentiel qualitatif reconnu**, notamment en viticulture, grâce à la diversité des terroirs et à des savoir-faire qui permettent de produire des vins identitaires et haut de gamme. L'enjeu est **de faire de cette qualité et de cette « naturalité » un levier stratégique de valorisation**, tout en travaillant sur des axes d'amélioration que sont la régénération des sols et l'intégration de solutions innovantes comme l'agroforesterie adaptée au climat méditerranéen.

Nos propositions :

- ✓ **Valoriser la « naturalité »**, pour bâtir une stratégie de valorisation des produits, basée sur une synergie avec l'environnement
- ✓ **Mise en place d'une stratégie de régénération des sols avec une solution temporaire de valorisation des terres non cultivées** (vignes arrachées) avec perspective de production en agriculture biologique : implantation de couverts pendant 5 ans avec une valorisation par l'élevage/biomasse
- ✓ **Intégrer des systèmes agroforestiers adaptés aux conditions climatiques** : projet de "haies arides" adaptées au contexte particulièrement exposé aux sécheresses/climat méditerranéen et au risque incendie (espèces résistantes et/ou peu inflammables) en lien avec la pépinière départementale.

2. Positionner les Corbières comme un territoire attractif pour l'installation agricole

La capacité de l'agriculture des Corbières à répondre aux objectifs de gestion du territoire et de prévention incendie, dépendra de notre **aptitude à maintenir un tissu rural et agricole actif**, à même de porter des réponses et des projets. **Le risque incendie doit être transformé en opportunité** plutôt qu'en pénalité pour l'arrivée de nouveaux entrants agricoles et le renouvellement des générations. Cette ambition vise donc à créer des **conditions favorables à l'installation, en proposant des modèles attractifs et sécurisés**, en particulier sur les secteurs stratégiques. La mobilisation coordonnée des structures d'accompagnement, des collectivités et des structures économiques collectives sera la clé de la réussite. Il s'agira également de **prendre en compte la spécificité sociale** de ce territoire, où de nombreux pluriactifs sont présents et où il existe un très fort attachement au territoire. Il faut s'appuyer sur ce dynamisme et cette singularité.

Nos propositions :

A travers la mise en place d'un programme collectif installation :

- ✓ **Mobilisation des collectivités pour la création des fermes de relai/de reconquête sur des secteurs stratégiques DFCI** : proposition de systèmes d'installation clé en main sur les secteurs les plus stratégiques (foncier, bâti, matériel, vignes)
- ✓ **Proposition de schémas d'installation attractifs pour les nouveaux agriculteurs et agricultrices**, basés sur des projections réalistes en lien avec les acteurs économiques, incluant des aides financières et des dispositifs d'accompagnement dédiés (accompagnement renforcé les premières années de l'installation), prise en charge des frais de portage de la foncière régionale, bonification des aides à l'installation, mise en relation avec les cédants ;
- ✓ **Positionnement des coopératives locales volontaires comme actrice de la gestion du foncier et des installations** ;
- ✓ **Prise en compte de la spécificité sociale du secteur** : beaucoup de public d'ATS, COT SOL, retraités
- ✓ **Travailler sur l'attractivité du territoire pour les néo-entrants**: mise en avant du territoire, des coopératives, de la vie du territoire, du nouveau PNR, des démarches expérimentales/modèles innovants ; lien lycées agricoles et enseignement supérieur ; réseau de partenaires

➔ LES INDISPENSABLES AU PROJET

A. Mieux valoriser et mobiliser l'eau grâce à de nouvelles approches

L'eau est devenue le principal facteur limitant pour le maintien et le développement des activités humaines et économiques dans les Corbières. L'ensemble des activités agricoles (cultures, élevage) souffrent du déficit hydrique chronique qui menace leur pérennité. La **rareté de la ressource impose de se réinventer** et d'entreprendre de nouvelles approches. Dans un contexte hydrogéologique contraint, marqué par de faibles précipitations, la mobilisation des ressources en eau est complexe et implique des surcoûts importants : études, essais, faible densité des réseaux. Seule une ambition commune et la **coopération entre acteurs permettront d'avancer dans une logique multi-usages**. Sur le plan agronomique, la valorisation de chaque goutte d'eau de pluie devient une priorité pour assurer la survie des cultures. Cela suppose de **repenser l'aménagement des parcelles et des bassins versants** afin de ralentir le ruissellement et favoriser l'infiltration dans les sols.

Nos propositions :

- ✓ **Création d'une structure publique-privée** en capacité de porter des projets hydrauliques et d'assurer la fonction multi-usages : analyse d'opportunité, études, travaux et distribution de l'eau
- ✓ **Création d'un ouvrage majeur et/ou maillage de projets collectifs** (de type retenue ou forages) à partir de ressources "nouvelles" et de la mobilisation plus efficiente de nos retenues structurantes (grands stockages tête de Bassin versant)

- ✓ **Sécurisation des abreuvements** dans une logique également de multi-usage et de sécurisation de l'alimentation en eau potable
- ✓ **Expérimentation des techniques d'hydrologie régénérative** en agriculture, à l'échelle des parcelles et à l'échelle de micro bassins versants en lien avec le SMMAR

B. Reconnaître et rémunérer le rôle environnemental, socio-économique et protecteur de l'agriculture

La mosaïque agricole et l'élevage extensif contribuent à préserver l'environnement, maintenir des milieux ouverts, à limiter la friche et à réduire la vulnérabilité des territoires. Pourtant, ces **fonctions écosystémiques restent insuffisamment reconnues** et ne peuvent être assurées par la seule logique de marché.

Dans un contexte où les exploitations sont fragilisées et où les contraintes pédoclimatiques limitent la rentabilité, la vente de produits ne suffit pas à supporter les services rendus à la société. Il est donc nécessaire de mettre en place des **mécanismes de rémunération pour ces fonctions environnementales et socio-économiques**, afin de maintenir des pratiques favorables et une qualité paysagère de grande valeur. Cette reconnaissance doit s'accompagner d'un rééquilibrage des aides publiques pour tenir compte du **handicap méditerranéen**, marqué par des risques accrus et des conditions de production difficiles.

Nos propositions :

- ✓ **Expérimentation et déploiement des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) à vocation de prévention des incendies sur les zones stratégiques** avec la mobilisation de fonds publics et/ou privés ; et mobilisation d'autres PSE
- ✓ **Renforcement du catalogue des MAEC pour la DFCI** : Création d'une MAEC DFCI en viticulture, et révision des cahiers des charges des mesures pastorales existantes
- ✓ **Création d'une Indemnité Compensatoire du Handicap « Méditerranéen »** dans le cadre de la future PAC,
- ✓ **Renforcement des aides pour la réalisation de travaux renforçant la fonctionnalité des coupures agricoles sur les secteurs les plus stratégiques** : travaux d'ouverture et de résorption des mèches, et d'amélioration des conditions d'exercice de l'activité agricole (accès à l'eau, clotures, etc.)
- ✓ **Mise en place d'exonérations** de la taxe foncière pour les parcelles agricoles en secteur stratégique DFCI

C. Mener une politique foncière ambitieuse pour traduire le projet global

Le foncier, notamment agricole et forestier, dans les Corbières se caractérise par un **morcellement très important**, qui constitue aujourd'hui un **frein majeur** à la recomposition spatiale et la mise en œuvre des actions : redéploiement pastoral, renforcement des coupures agricoles, réserve foncière pour la création d'ouvrages, valorisation forestière etc. Pour mener à bien le projet d'aménagement global, il est nécessaire de partager **une vision claire** des besoins et objectifs à atteindre. Cette situation doit être saisie comme une opportunité pour réorganiser le foncier, remobiliser les terres agricoles en friches, restructurer le foncier pastoral, lever les

obstacles à l'accès au foncier pour les porteurs de projets et mettre en place une gestion différenciée des zones à haut risque.

Nos propositions :

- ✓ **Élaboration d'un schéma d'orientation du territoire permettant d'identifier les secteurs prioritaires d'intervention**, en croisant les besoins d'infrastructures DFCI, les coupures agricoles à renforcer, les zones de potentialités pastorales, les projets de stockage d'eau, les secteurs à enjeux forestiers, environnementaux et cynégétiques ainsi que les projets d'urbanisme et énergies renouvelables (ENR), etc.

/!\ Schéma qui se doit opérationnel et pragmatique, réalisation courte, pour permettre d'avoir une visibilité sur les orientations du territoire et les secteurs stratégiques

- ✓ **Doter le territoire de moyens d'actions sur le foncier** (ingénierie et animation entre autres) pour accompagner la réorganisation des espaces, restructurer le foncier, remobiliser les terres non cultivées et le foncier pastoral, créer des réserves foncières pour les projets.

- ✓ **Et permettre la mobilisation des outils fonciers sur les secteurs stratégiques**

Exemple: Aménagements Fonciers Agricoles, Forestiers et Environnement (AFAFE), Association Foncière Pastorale, Procédures Terres Incultes, échanges multilatéraux, portage foncier, autres outils de l'aménagement à décliner à titre expérimental sur les Corbières (DUP, ORE, servitudes, etc.).

D. Adapter les cadres aux spécificités méditerranéennes et à l'expérimentation

L'augmentation des risques de grands feux est une réalité, à laquelle il faut se préparer. Pour y répondre, il est nécessaire **d'expérimenter et de déployer des solutions** permettant une gestion intégrée du risque incendie mobilisant l'agriculture, tout en accompagnant la transformation des systèmes de production agricole. Aujourd'hui, l'application de règles et d'indicateurs nationaux, souvent inadaptés aux réalités méditerranéennes, génère incompréhension, surcoûts et freins à l'innovation. La mise en place de cet **environnement réglementaire et administratif adapté**, est l'un des indispensables à la réussite du projet global.

Nos propositions :

- ✓ **Financement de la prise de risque des agriculteurs qui expérimentent**
- ✓ **Intégration des incendies dans les risques climatiques** pour les rendre éligibles aux fonds de calamités
- ✓ **Prise en compte des spécificités méditerranéennes et du risque incendie dans les politiques publiques** régionales, nationales, européennes et l'application des lois : application différenciée, modalités spécifiques, modulation possible des indicateurs et seuils. Notamment dans les politiques de l'eau
- ✓ **Révision du code forestier** pour intégrer les spécificités de la forêt méditerranéenne
- ✓ **Révision des modalités d'entretien des fossés, cours d'eau, linéaires**, avec une cohérence à trouver entre DFCI et Biodiversité.

E. Renforcer l'organisation collective pour la gestion du risque incendie

Le feu de Ribaute a constitué un véritable électrochoc pour l'ensemble du territoire, révélant l'urgence d'une **approche collective et décloisonnée** face au risque incendie. Pour cela, de nouvelles formes de coopération et de synergies de gestion de l'espace doivent être mises en place, pour sortir des approches sectorielles et mutualiser les moyens. Les agriculteurs ont un rôle clé à jouer dans cette organisation collective.

Nos propositions :

- ✓ **Développement des synergies entre le SDIS et les agriculteurs** pour une meilleure coordination face au risque incendie : cuves comme réserve stratégique, recensement des équipements des agriculteurs pouvant être mobilisés en cas de feux, système d'alertes, formation des agriculteurs sur la DFCI, etc.
- ✓ **Réintroduction de l'emploi du feu en période hivernale** comme outil de prévention des feux (brulage dirigés et pastoraux, gestion des fossés) à travers le renforcement des moyens de la cellule brulage dirigé et la formation des agriculteurs
- ✓ **Intégration d'un volet agricole dans les Plans d'Aménagements de la Forêt contre l'Incendie (PAFI)** et autres documents de planification
- ✓ **Mutualisation de matériel d'entretien et d'ouverture de milieux** à travers la création de CUMA DFCI
- ✓ **Renforcer le dialogue et les partenariats entre le monde agricole** et les acteurs forestiers, de la chasse, les communes, etc.

EN CONCLUSION

Les incendies dévastateurs de l'été 2025 ont mis en lumière la **très grande vulnérabilité de nos territoires** face aux dérèglements climatiques. Ils ont révélé l'urgence d'engager de véritables stratégies de prévention de résilience face au risque incendie, **bien au-delà des seules zones sinistrées**, afin de prévenir de nouvelles catastrophes.

Dans ces stratégies, **l'agriculture a toute sa place**, combinée aux autres usages et leviers. Elle est en capacité d'agir sur la **structuration même de l'espace et des paysages** afin de limiter la propagation de grands feux, et constitue le socle des activités économiques et sociales de nos villages. Mais **sa fragilité actuelle impose des réponses rapides et pragmatiques**, avant qu'aucun retour en arrière ne soit possible.

Il est de la responsabilité collective de bâtir un **modèle agricole méditerranéen attractif**, capable de proposer de nouvelles modalités de gestion de l'espace, de renforcer la protection des populations, et d'offrir aux nouvelles générations le « **droit de rester et de s'installer** » dans les Corbières. Nous encourageons à penser des « **Solutions Fondées sur l'Agriculture** », à l'image des Solutions Fondées sur la Nature, pour allier développement et prévention dans une logique gagnant-gagnant.

Présentées en session de la Chambre d'Agriculture le 24 novembre dernier, les propositions regroupées dans la présente note ont vocation à **nourrir l'élaboration du plan de résilience** en cours d'élaboration, dans le cadre de la mission d'appui au Préfet de l'Aude. Elles sont évolutives et devront être enrichies collectivement pour s'intégrer dans le projet global en cours d'élaboration.

La Chambre d'Agriculture se tient à l'entière disposition **des services de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département de l'Aude** en particulier, et également de **l'ensemble des acteurs territoriaux**, pour donner suite à cette contribution, fédérer le monde agricole, étoffer certaines propositions et mettre en place in fine les actions au bénéfice de l'agriculture et nos territoires.

PROPOSITIONS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR LA RECONSTRUCTION ET L'AVENIR DES SECTEURS INCENDIES

Version du 25 novembre 2025

Avec le soutien de :